



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

collectivités locales : âge de la retraite

Question écrite n° 71686

Texte de la question

M. Jean-Claude Lenoir appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la situation des techniciens de laboratoires hospitaliers. Ces personnels relèvent actuellement de la catégorie des personnels sédentaires et administratifs, contrairement aux personnels soignants et médico-techniques, qui relèvent de la catégorie « B active ». Il lui demande si le Gouvernement envisage de remédier à cette injustice.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Lenoir](#)

Circonscription : Orne (2^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71686

Rubrique : Retraites : régimes autonomes et spéciaux

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 janvier 2002, page 137